

JUSTEL - Législation consolidée

<http://www.ejustice.just.fgov.be/eli/arrete/2018/12/21/2018206430/justel>

Dossier numéro : 2018-12-21/22

Titre

21 DECEMBRE 2018. - Arrêté royal portant surveillance du respect des dispositions du Titre 2 de la loi du 18 juillet 2018 relative à la relance économique et au renforcement de la cohésion sociale

Situation : Intégration des modifications en vigueur publiées jusqu'au 10-06-2021 inclus.

Source : SECURITE SOCIALE

Publication : Moniteur belge du 09-01-2019 page : 584

Entrée en vigueur : 19-01-2019

Table des matières

Texte

[Abrogé] <AR 2021-06-01/03, art. 2, 002; En vigueur : 20-06-2021>